

Grenoble - Aménagement de terrains d'accueil des gens du voyage sur 15 communes de l'agglomération



Atelier F4 (Co-traitant)

Pays

France (Isère)

Client

Grenoble-Alpes Métropole

Date

2004-2007

Montant des travaux

5,72 M€ HT

Prestations de Sogreah

► Maîtrise d'œuvre complète

Contexte

Une réflexion sur la création de nouveaux terrains d'accueil et l'éventuelle évolution des 18 terrains de sédentarisation existants dans l'agglomération grenobloise a été menée. On distingue 4 types d'aires d'accueil :

- ◆ Les terrains de sédentarisation : de taille réduite (6 à 16 caravanes), ils permettent aux voyageurs de conserver "l'habitat-caravane".
- ◆ Les terrains de séjour : ils seront une douzaine sur l'agglomération, (10 à 15 caravanes). Le séjour sera autorisé pour une durée maximale de 9 mois.
- ◆ Les terrains de passage : ils seront trois ou quatre (20 à 50 caravanes). La durée maximale de stationnement sera de 3 mois.

- ◆ Les terrains de grand passage : Il y en aura un (maximum 150 caravanes) pour accueillir les grands groupes sur des durées inférieures à 15 jours.

Sogreah réalise la mission de maîtrise d'œuvre complète sur l'ensemble des terrains d'accueil.

Objectifs

Aujourd'hui, l'agglomération grenobloise possède 18 terrains de sédentarisation pour un total de 180 places et 4 terrains provisoires d'une capacité totale d'une centaine de places, avec la mise en œuvre du schéma départemental seront créés :

- ◆ une dizaine de terrains de séjour,
- ◆ 3 à 4 terrains de passage pour un total d'environ 220 places,

- ◆ une aire de grand passage d'une capacité maximale de 150 caravanes.

Les communes concernées :

Claix, Domène, Echirolles, Eybens, Gières, Grenoble, La Tronche, Pont-de-Claix, Meylan, Saint-Egrève, Saint-Martin d'Hères, Sassenage, Seyssins, Varcès, Vif.

Caractéristiques

- ◆ Dimensionnement des emplacements : de 150 à 180 m², un emplacement est destiné à recevoir 2 caravanes.
- ◆ Pour chaque emplacement :
 - bloc sanitaire indépendant
 - branchement électrique et d'eau potable indépendant
- ◆ Aire close fermée par une barrière d'accueil.
- ◆ Local ordures ménagères.